

Education nationale / SYDED du Lot : un vrai travail de partenariat autour des animations scolaires



Pour mieux répondre aux programmes pédagogiques, le SYDED a souhaité faire évoluer les animations qu'il propose aux écoles élémentaires depuis 2000. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec l'Inspection Académique du Lot. Le contenu et les outils ont été remaniés par un groupe de travail constitué d'enseignants, de conseillers pédagogiques et d'agents du SYDED chargés des animations et des outils de communication.

Les thèmes retenus tournent autour de la valorisation et de la réduction des déchets. Les approches mobilisent diverses disciplines telles que les sciences, la maîtrise de la langue française, des notions d'histoire. Elles nécessitent aussi des actions de terrain : démarches d'expérimentation, enquêtes sociologiques...

Ces ateliers pédagogiques ont vocation à aiguïser le sens critique et le libre arbitre des enfants face à des problématiques environnementales : "Si je choisis d'agir ainsi, c'est parce que j'ai conscience de l'impact de mes actes".

Désormais, le SYDED offre à chaque élève des classes participantes un classeur contenant les différentes fiches thématiques utilisées avant, pendant et après la visite des animateurs. Les enseignants reçoivent un document pédagogique complet leur permettant d'accompagner cette action. Le coût des animations, des supports pédagogiques et des visites de centres de tri est pris en charge par le SYDED pour les classes lotoises participantes (CM1 et CM2).

Mlle Marie-Julie Lavergne fait partie des enseignants impliqués dans ce projet :

« Ce dispositif est une réelle aide à notre enseignement, car c'est un fil conducteur qui nous est proposé. Ce projet interdisciplinaire permet aux élèves d'être acteurs de leur apprentissage. L'enseignant dispose d'un guide pédagogique proposant les différentes activités (avant et pendant l'animation) ainsi que de fiches outils destinées aux élèves. La préparation des séances ne demande pas plus de temps que d'ordinaire. Les fiches destinées aux élèves étant de très bonne qualité, elles sont directement utilisables, ce qui est un réel avantage. Les élèves ont été ravis de mener l'enquête. Ils avaient tous des anecdotes à faire partager. Quant aux expériences d'enfouissement, chaque groupe était responsable de certains déchets. A chaque observation, il devait déterrer leurs déchets, noter leurs observations et prendre des photographies afin de comparer l'éventuelle évolution de la biodégradabilité des déchets. Lors de l'évaluation de fin de séquence, tous les élèves ont réussi. En classe, nous avons instauré deux poubelles (une marron et une verte) et tout le monde joue le jeu. »

Réseaux de chaleur : deux de plus...



Depuis octobre 2010, St-Germain-du-Bel-Air et Figeac ont rejoint les communes équipées d'un réseau de chaleur au bois, installé et géré par le SYDED du Lot (8 réseaux au total sur le département).

La chaufferie de St-Germain, équipée d'une chaudière bois de 800 kW, alimente des bâtiments publics tels que la mairie, la Poste, la salle des fêtes, l'Office de Tourisme, ainsi que la maison de retraite, des logements sociaux et quelques habitations de particuliers.

Le réseau mis en place à Figeac est situé sur le quartier de Nayrac. Équipée d'une chaudière bois de 900 kW, la chaufferie dessert pour l'instant les locaux de l'IUT et de l'ARSEAA (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte). A terme, une quarantaine de logements de Lot Habitat, ainsi que l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) seront raccordés au réseau.

Les ressources de combustible de ces deux réseaux proviennent essentiellement de l'élagage routier et des déchets de l'industrie du bois.



Vous nous posez souvent la question...



Peut-on jeter tout ce qui est en verre au récup'verre ?

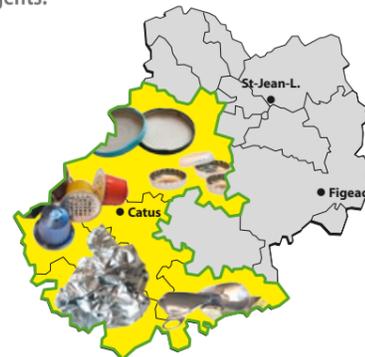
NON, déposez uniquement des emballages en verre. Il n'existe pas un, mais plusieurs types de verre. Les mélanger lors du processus de recyclage engendre des défauts de fabrications. Tous les emballages (bouteilles, bocaux, pots) ont donc été conçus dans le même verre pour faciliter leur recyclage.



flash info

Des Lotois expérimentent de nouvelles consignes de tri...

A titre expérimental, au centre de tri de Catus, un système automatisé a été installé en amont du tri manuel. Cette machine récupère les petits objets métalliques (acier et aluminium) qui ne peuvent pas être triés à la main par les agents.



Cette expérience ne concerne qu'une partie du Lot (voir carte). Si vous n'avez pas reçu de nouvelles consignes de tri, c'est sans doute que votre commune ne fait pas partie du secteur de collecte rattaché au centre de tri de Catus.

But de l'opération : accroître la part des déchets valorisables pour diminuer encore plus les quantités du bac marron. Si les résultats sont probants, l'installation sur Catus sera maintenue et le système sera étendu à l'ensemble du département.

SYnergies

Pour un développement durable

n° 6 - Janvier 2011 | Semestriel

Le journal d'information du SYDED du Lot

sommaire

■ **Dossier spécial**
Amélioration de la collecte sélective : les communes et le SYDED se mobilisent

- Réseaux de chaleur : deux de plus...
- Vous nous posez souvent la question...

■ **Zoom**
Education nationale / SYDED du Lot : un vrai travail de partenariat autour des animations scolaires

édito

Le SYDED renforce son aide aux collectivités

La réforme de la fiscalité locale préfigure un gel des moyens des collectivités. A cela s'ajoute une réglementation environnementale de plus en plus contraignante et coûteuse, ainsi que le désengagement progressif de l'Etat sur les services d'ingénierie publique qui accompagnaient ces structures. Ce n'est qu'en se regroupant que les collectivités pourront continuer à assurer efficacement la gestion des services publics et engager leur nécessaire évolution dans cette conjoncture délicate.

Pour répondre à cette problématique, le SYDED conforte son rôle d'outil départemental au service des collectivités locales pour les impératifs environnementaux. L'union des communes, des communautés de communes et des syndicats par leur adhésion au SYDED permet une mise en commun des moyens, des savoir-faire et des expériences, ainsi qu'une optimisation des coûts de fonctionnement. Elle favorise aussi le soutien solidaire et mutuel des collectivités et leur représentativité, quelles que soient leurs tailles.

Après le domaine des déchets, des énergies renouvelables et de l'eau potable, le dernier exemple en date est le récent transfert du Service d'Assistance Technique pour l'Epurateur et le Suivi des Eaux (SATESE), géré jusque là par le Conseil général du Lot. Son intégration au SYDED permettra de poursuivre ses services en matière d'assainissement collectif et non collectif à toutes les collectivités, sans restriction ; ce qui n'était plus possible dans le nouveau cadre réglementaire.

Comme vous le constaterez dans le dossier spécial de ce numéro, la démarche d'amélioration des collectes sélectives du SYDED est, elle aussi, un bel exemple d'assistance aux collectivités. Elle a permis d'impulser des progrès significatifs en matière de tri sélectif.

La solidarité est le fil conducteur de ces évolutions. Dans le nouveau contexte qui se dessine devant nous, cette notion prend tout son sens. Ce n'est que par ce biais, que le département du Lot pourra conserver et valoriser les atouts qui le caractérisent.

L'équipe du SYDED se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2011, parsemée d'actes solidaires.



Michel QUEBRE, Président du SYDED

Michel QUEBRE
Président du SYDED

Amélioration de la collecte sélective : les communes et le SYDED se mobilisent



TÉMOIGNAGE...
 ... d'un chauffeur agent de collecte : David B. du SICTOM Haut Quercy Dordogne
 " Les gens font plus attention : c'est encourageant. Du coup, on s'implique plus, on vérifie avant de prendre un bac pour limiter les erreurs. "

TÉMOIGNAGE...
 ... d'un chauffeur agent de collecte : Jean-Marc L. du SMIRTOM Figeac
 " Végétaux, polystyrène, cagettes, chaussures... Ce sont les erreurs les plus fréquentes trouvées dans les bacs verts collectés. "

En 2005, le taux de refus (erreurs de tri) dans les bacs verts dépassait les 40 %. Aujourd'hui, il approche les 30 %. Pour arriver à ce résultat, les collectivités gestionnaires de la collecte des déchets et le SYDED ont enclenché une démarche visant à améliorer la qualité des déchets recyclables collectés. Trois raisons motivent cette campagne : améliorer les conditions de travail des agents de tri, mieux capter les déchets recyclables et réduire les coûts au niveau de la collecte et sur le traitement du refus.

2 objectifs indissociables : performance & qualité du tri



TRIER MIEUX, CE N'EST PAS JETER PLUS !

La performance du tri ne se traduit pas par un "jeter plus" mais bien par un "trier mieux". Ce concept s'apparente au principe des vases communicants : sans changer la quantité globale de déchets, une part des déchets (papiers et emballages) du bac marron/gris devrait être triée et jetée dans le bac des recyclables, alors qu'une partie des déchets du bac vert (les erreurs de tri) devrait se retrouver dans le bac marron/gris pour améliorer la qualité...

La performance de tri peut même s'accroître tout en s'accompagnant d'une diminution de la quantité globale de déchets jetés.

C'est pourquoi le SYDED encourage les particuliers à produire moins de déchets (compostage, modes de consommation...) et étudie des projets qui peuvent permettre aux collectivités et aux entreprises de diminuer leurs volumes de déchets.

La démarche proposée par le SYDED

Les collectivités peuvent engager seules des démarches d'amélioration de la qualité de la collecte sélective des déchets. Mais si elles le souhaitent, elles peuvent aussi bénéficier gratuitement de l'assistance technique proposée par le SYDED. Elle se décompose en plusieurs étapes qui conduiront à la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer la qualité des déchets recyclables.

2 grands axes de travail :

Optimiser le service de collecte

Des encombrants aux pieds des bacs, un emplacement dégradé, un conteneur qui déborde... Ces quelques exemples font partie des désagréments qui peuvent décourager les usagers, voire les inciter à de mauvaises pratiques. Les études menées sur le terrain visent à optimiser les circuits de collecte et le nombre de bacs, aménager des emplacements de collecte, améliorer la signalétique...



Sensibiliser et informer les usagers

Nombreux sont ceux qui se trompent en pensant bien faire. Les idées reçues ou une information mal interprétée peuvent engendrer de mauvaises habitudes... En fonction des erreurs de tri constatées sur une commune, des animateurs du tri consultent en porte-à-porte les particuliers du secteur concerné. Cette pratique permet, de manière conviviale, de faire le point sur les gestes de tri et de répondre aux interrogations des usagers.

TÉMOIGNAGE...
 ... d'un élu : Ernest Maury, Président de la commission Environnement de la com. de Souillac-Rocamadour
 " De 39% en 2008, notre taux de refus est passé à 24% aujourd'hui ! C'est le résultat d'un véritable travail d'équipe, un travail de tous les jours qui ne s'arrête pas lorsque l'objectif est atteint. "

Après analyse des données recueillies sur le terrain, les agents du SYDED exposent à la collectivité les scénarios d'amélioration envisageables.

Les coordonnées GPS des conteneurs sont répertoriées afin d'optimiser les circuits de collecte.

TÉMOIGNAGE...
 ... d'une animatrice du tri : Pia E.
 " La plupart des habitants trient... plus ou moins bien. Le porte-à-porte permet des mises au point personnalisées "

Une implication à tous les niveaux

Cette campagne sollicite chaque acteur impliqué dans la valorisation des déchets, de l'utilisateur à l'agent de tri, en passant par les animateurs du tri, les agents de collecte, les élus locaux et les responsables des collectivités gestionnaires de la collecte des déchets.

Le SYDED :

Une cellule "Amélioration de la Collecte Sélective", constituée de 5 personnes, a été créée au sein du SYDED pour apporter aux collectivités un soutien technique et humain sur le terrain et dans les analyses de données.

Les agents de collecte :

Les agents qui collectent les bacs sont eux aussi sollicités. Leur expérience permet une analyse plus fine sur le terrain. D'autre part, ils peuvent détecter certaines erreurs avant même la collecte (encombrants, sacs d'ordures ménagères...).

Les collectivités responsables de la collecte :

Aujourd'hui, avec 62 % du département déjà engagé dans cette démarche, les collectivités démontrent une réelle volonté de faire évoluer la situation.

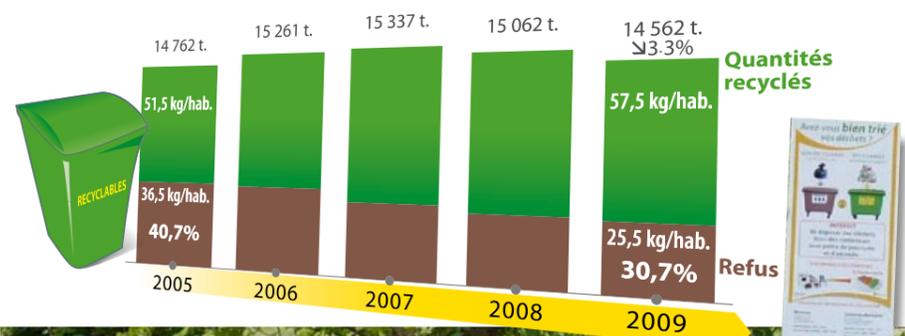
L'usager :

Sa détermination et son civisme sont des qualités primordiales. Il est indéniable que les progrès constatés sur le tri sont aussi le reflet de l'intérêt général porté sur les questions environnementales.

TÉMOIGNAGE...
 ... d'un usager : Yolande A. de Pern
 " La visite d'un animateur est intéressante et plus vivante. On a des réponses claires et précises. "

Des résultats encourageants

Même si la mise en route de cette démarche est récente, les premiers résultats montrent déjà une tendance positive et motivante. En effet, entre 2005 et 2009, on constate une baisse du tonnage global de déchets collectés. De plus, elle s'accompagne d'une augmentation des déchets recyclés de 6 kg par habitant ! Ce phénomène s'explique par une diminution significative du taux de refus.



TÉMOIGNAGE
 ... d'un agent de tri : Françoise C.
 " En visitant le centre de tri, les personnes sont surprises de voir passer sur le tapis des choses qui n'ont rien à faire dans le recyclable : seringues, couches, ordinateur... Ils prennent alors conscience que le tri fait par chacun a des conséquences sur nos conditions de travail. "



Tri : les erreurs graves

Les erreurs graves sont celles qui dégradent les conditions de travail ou la sécurité des agents de tri et de collecte : seringues, verre, produits chimiques, couches-culottes, litières d'animaux, restes de repas, viscères... Cette liste, malheureusement non exhaustive, énumère ce que l'on trouve encore trop souvent sur le tapis de tri...



Les efforts récompensés...

La tarification différenciée appliquée aux collectivités sur les déchets recyclables fait partie des outils initiés par le plan d'amélioration des collectes sélectives. Meilleure est la qualité des déchets dans les bacs verts, moins cher est le prix de la tonne traitée. Ainsi, un bon tri contribue à limiter le coût global de gestion des déchets.



TÉMOIGNAGE...
 ... d'un usager : Jean-Rémi B. d'Issendolus
 " Je triais déjà, mais la visite de l'animatrice m'a été bien utile : j'ai appris plein de choses. "